

Une démarche pionnière pour assurer la qualité de l'eau

À la fin du mois de janvier, la communauté de communes du sud Territoire a signé avec de nombreux partenaires la charte d'engagement « L'Eau d'Ici ». Dans un contexte où il est constaté une dégradation de la qualité de l'eau, le dispositif entend inverser cette tendance durablement.

Autour de Christian Rayot, président de la communauté de communes du sud Territoire (CCST), il y avait pléthore de personnalités pour signer fin janvier la charte d'engagement au dispositif « L'Eau d'Ici », qui a pour but l'amélioration de la qualité de l'eau. Il faut dire que la CCST est pionnière dans cette démarche.

Alertes en 2018

Pour l'heure, seule deux collectivités de Bourgogne-Franche-Comté sont engagées dans ce processus. Loin d'être un hasard puisque la région compte 136 captages prioritaires, faisant d'elle la seconde de France. Or, en 2020, on a comptabilisé plus de 200 restrictions d'usages de l'eau temporaires ou permanentes et



Claude Monnier, vice-président en charge de la ruralité et du monde agricole, est le référent de l'intercommunalité dans ce dossier. Photo ER/Laurent ARNOLD

9% de la population a été alimentée avec une eau dont la norme pesticide était dépassée.

La CCST, qui a pris la compétence eau potable en 2010, compte neuf captages, sans avoir rencontré de sérieux problèmes de qualité. Mais à l'été 2018, la concentration d'ESAMetolachlore (qui provient de la dégradation d'un herbicide) a dépassé les seuils autorisés pour la consommation humaine. « Cela a été le cas au captage de Saint-Dizier-l'Évêque et de Grosne », précise Patrick Holbein, responsable du service eau potable à la CCST. « En juin et juillet 2018, nous avons dépassé dix-huit fois le seuil », se rappelle Christian Rayot. Le phénomène s'est ensuite étendu à Boron et Réchésy « mais

dans une moindre mesure », remarque Patrick Holbein. Ce phénomène entraînera la fermeture du captage de Saint-Dizier-l'Évêque en août 2019. Il faut dire que le secteur du plateau, composé d'un sol karstique, accélère le phénomène quand il pleut. « En 2021, avec les fortes précipitations, on a vu les concentrations à nouveau partir à la hausse », confirme Patrick Holbein.

Long terme

Face à ce constat, des mesures agro-environnementales et climatiques ont été prises dans le secteur de Saint-Dizier-l'Évêque avec l'objectif, d'ici 2025, de faire baisser de 32 % l'indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires dans trois exploitations agri-

coles. Avec « L'Eau d'Ici », la CCST accélère cette démarche de reconquête de la qualité de l'eau même si, comme le rappelle Claude Monnier, vice-président de la CCST en charge de la ruralité et du monde agricole, « on ne règlera pas le problème demain mais à long terme ». « C'est une démarche de 10-15 ans », appuie Alain Morin, directeur de la santé publique de l'Agence régionale de santé. Plusieurs rencontres et ateliers ont déjà été mis en place avec le monde agricole dans le cadre de la démarche. D'autres ateliers sont déjà programmés et un plan d'actions est en cours d'élaboration. « Ce défi de la qualité de l'eau nous concerne tous », conclut Claude Monnier.

Laurent ARNOLD

9

Le nombre de captages d'eau potable dans le Sud Territoire

Le monde agricole, « principal levier »

Vice-président en charge de la ruralité et du monde agricole à la communauté de communes du sud Territoire (CCST), Claude Monnier ne s'en cache pas : « Dans la démarche "L'Eau d'Ici", le principal levier est l'agriculteur ».

42 % de terres agricoles

Dans le périmètre de la CCST, on dénombre 79 exploitations. « 42 % du territoire de l'intercommunalité est consacré aux terres agricoles », rappelle le président de la CCST Christian Rayot. S'il est question de polyculture-élevage, la production de maïs représente plus d'un quart de l'activité (26 %).

Dans ce contexte, il apparaît évident que « l'activité agricole engendre le plus de problèmes », rappelle dans son exposé Patrick Holbein, le responsable du service eau potable de la CCST. Pour autant, pas question de tomber dans l'agribashing. « Il ne faudrait pas que les agriculteurs deviennent des lampistes », insiste Christian Rayot, rappelant que ces derniers ont répondu à une politique agricole née dans l'après-guerre, où il fal-



Dans le cadre de la démarche « L'Eau d'Ici », plusieurs rencontres et ateliers ont déjà permis de sensibiliser le monde agricole. Photo ER/Laurent ARNOLD

lait nourrir un maximum de personnes.

« Depuis, on n'a pas assez infléchi cette politique », constate Claude Monnier. Pour lui, « le défi de la démarche "L'Eau d'Ici" est de faire adhérer un maximum d'exploitations. Il va falloir passer le mur des cerceaux ».

Au cœur de ce changement à

amorcer, se joue la complexe équation d'obtenir la bonne qualité de l'eau tout en ayant une agriculture productive et rentable », insiste encore Claude Monnier. « Tout le monde comprend la problématique, mais il y a encore du chemin à faire. Et il y a surtout le souci de maintenir l'équilibre économique. »

C'est donc une démarche des petits pas qui est enclenchée. « Nous recensons ce que font déjà les agriculteurs. Il y a des actions qui existent dans de nombreuses exploitations même chez des réfractaires », relève Camille Diot, qui suit le dossier à la Chambre d'agriculture 25-90.

Nouvelles techniques, nouveaux outils

Et plusieurs pistes de travail ont été avancées dans les premières rencontres et lors d'ateliers, notamment autour de techniques (binage, désherbage...) et de nouveaux outils. Un procédé de désherbage mécanique de parcelles de céréales sera utilisé dès ce printemps. Et certaines molécules ne seront plus utilisées dans les cultures de maïs dès cette année.

« Je crois en la vertu de l'exemple », insiste le vice-président. « On ne peut y arriver que si on arrive à entraîner le monde agricole dans cette démarche », reconnaît le préfet du Territoire de Belfort Raphaël Sodini.

L.A.